



Comité Technique Local du 28 janvier 2021, en seconde convocation

Ce Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de la DDFiP, immeuble Brassard, dans le respect des consignes de sécurité liées au covid-19. Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé 10 h 50. La présidence était assurée par M. Claude Girault, Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le secrétariat par M. Didier Vermeersch et le secrétariat-adjoint par CFTC DDFiP 62.



Ordre du jour ...

Evolution des emplois

- Suppressions des emplois

Organisations
syndicales participant à
ce Comité



Les représentant(e)s
CFTC DDFiP
Pas de Calais



David Kaczmarek, Titulaire, E D R 62
Gabriel Gaillard, Expert, E D R 62



Les suppressions d'emplois

La loi de finances pour 2021 prévoit 1.800 suppressions d'emplois pour la DGFIP (contre 1.500 suppressions en 2020).

moyenne des 5 exercices précédents					
PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021
2.130	1.630	1.600	2.130	1.500	1.800

CFTC l'avait déjà dit le 19 janvier dernier, mais, il convient de noter que la Direction affirme que cette année, il n'y aura qu'une seule suppression d'emplois ... Comme quoi, on peut faire dire n'importe quoi et même plus aux chiffres. 53 emplois seront supprimés, la marge de la délégation est à + 2, ce qui fait 51 emplois de supprimés, et , la Dotation Centre de contact des particuliers de Lens est fixée à + 50 emplois.

$$53 - (2 + 50) = 1$$

Quelques modifications ont été proposées par la direction, 1 cadre A supprimé au PCE Calais à la place du PCE de Boulogne sur Mer, et un emploi de catégorie C supprimé sur la Trésorerie de Laventie au lieu de celle de Lumbres.

Concernant l'E D R : les agents sont inquiets sur leur avenir. En effet, suite à la prochaine disparition des Trésoreries Mixtes dans lesquelles ils sont souvent affectés , ils se demandent ce qu'ils vont devenir en 2022. La direction, en matière de réponse, a totalement noyé le poisson, et n'a pas été capable de nous répondre clairement....

Concernant les fermetures des trésoreries mixtes, nous avons informé la direction que les agents concernés par ce NRP étaient fortement stressés sur leur devenir. En effet, ils ne savent pas où ils seront affectés en 2022. La direction, une fois de plus, n'a pas été capable de nous répondre.

Pour conclure, le directeur nous a expliqué que dans le privé, il y a bien pire que dans l'administration et que la gestion des situations y est nettement plus dure. Cette triste remarque nous a laissé totalement pantois, et le mot est faible.

Concernant les suppressions d'emplois, CFTC DDFiP Pas-de-Calais de Calais a bien évidemment exprimé un vote négatif, comme les autres organisations syndicales présentes.

Le prochain CTL devrait se tenir le 25 mars prochain. Il y sera évoqué, entre autres, le NRP sur la situation au 1^{er} septembre 2021, le Centre de Contact de Lens et les Ponts naturels de 2021.

